

An blan dé zyé

Bulletin Municipal de la Ville de Sainte-Anne



N° 6 SAINTE-ANNE
DU QUARTROUPE

AVRIL/MAI/JUIN 2019

L'ÉDITO DU MAIRE p2

LA VILLE S'ENGAGE POUR LE SOCIAL p2

- Le mot de l'élue Mme Couriol
- Le mot du Directeur du CCAS
- Visite guidée au sein du Centre Communal d'Action Sociale
- Présentation du nouveau projet
- Zoom sur le micro crédit social
- Le logement social
- Le service civique à l'épreuve du patrimoine immatériel
- Percussion Art

ACTUALITES p6

- La ville obtient la 3^{ème} place aux trophées des Outre-mer durables
- Focus sur les rencontres décodeurs citoyens et les décodeurs citoyens numériques
- Lancement du concours d'écriture de poésie « Poétik Lokans »
- L'application « My Sainte-Anne »
- Rénovation du clocher de l'église du bourg

RETROSPECTIVES p7

- Retour en image sur les réunions « décodeurs citoyens »
- Au fil des travaux : écoles – Eglise – Centre culturel – Routes
- Les animations régulières ou à venir



Édito du maire

Les collectivités territoriales et notamment le Conseil Départemental chef de file de la politique sociale sont des acteurs majeurs en matière de politiques sociales (*action sociale, revenu minimum d'insertion, aide sociale à l'enfance, protection maternelle et infantile, formation professionnelle ...*) et médico-sociales (*protection générale de la santé publique et de l'environnement, devoir d'alerte sanitaire ...*).

La ville de Sainte-Anne, très consciente de cette responsabilité importante s'est engagée résolument dans la mise en œuvre de sa politique des solidarités.

Avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), bras armé de cette politique pour la commune, de nombreuses actions ont déjà été mises en œuvre.

Cependant afin de répondre au mieux aux besoins de l'usager et de placer au cœur des dispositifs, un projet social a été conçu devant aboutir à la mise en place d'un Pôle Multi Accueil présenté à l'intérieur d'un dossier au sein de ce numéro.

Et parce que dans une ville, tout doit se jouer dans la plus grande transversalité, à ce projet sont associés de nombreux partenaires ainsi

que plusieurs directions et services de la collectivité. Car lorsque l'on parle de social, on ne parle pas seulement des personnes âgées, des personnes en difficulté sociale, de personnes souffrant d'un handicap ou d'une addiction, mais le social touche à l'éducation, à l'emploi, à la vie dans les quartiers, à tous les domaines de la vie sociale.

Education, Vie associative, Culture, Sport sont autant de domaines qui participent à cette grande entreprise sociale, des domaines dont les actions sont essentielles pour faire émerger les prémices d'un monde meilleur.

Bonne lecture

Christian BAPTISTE
Maire de Sainte-Anne



• DOSSIER

LA VILLE S'ENGAGE POUR LE SOCIAL – LE POINT SUR LA POLITIQUE DES SOLIDARITÉS MISE EN PLACE PAR LA VILLE

• MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS

Depuis notre arrivée en 2014, notre CCAS a connu quelques mutations : délocalisation et réorganisation du service. Celles-ci n'étaient que les prémices d'une vision stratégique qui doit nous permettre de proposer aux Saintannais le meilleur des services, en lien étroit avec la réalité de nos ressources.

L'élaboration du nouveau projet stratégique d'établissement a donné naissance à une feuille de route ambitieuse présentée le mardi 30 mai 2018 aux directeurs de service, aux membres du Conseil d'Administration du CCAS, en présence du Maire, de son directeur de cabinet et des agents du CCAS.

En ma qualité de Vice-présidente du CCAS, et Conseillère Départementale, je ne peux que me réjouir et m'assurer par tous les moyens qu'un tel projet social puisse voir le jour à Sainte-Anne : mettre en place les vrais outils ou partenariat pour un accompagnement profond des plus défavorisés, et ceci à tous les âges.

L'installation du Pôle Multi Accueil Social de Sainte-Anne fera de notre CCAS un véritable lieu d'accompagnement social car nous considérons que l'aide et l'accompagnement doivent demeurer un des mots-clés d'une société qui ne méprise pas les plus faibles, tout comme l'accès aux aides sociales doit être porteur d'autonomie et d'estime de soi. Moins d'assistantat et plus d'accompagnement !

Dans un environnement en perpétuel mouvement, l'augmentation des inégalités sociales incite à réfléchir à des modalités nouvelles et innovantes en faveur des solidarités. D'autre part, le vieillissement de la population convoque à repenser notre accompagnement des aînés, pour mieux l'adapter aux parcours de chacun, tout en favorisant leur maintien à domicile. Et le Conseil Départemental sera

notre garant pour la mise en place des différents dispositifs.

Ce projet d'établissement, qui couvrira les années 2018 à 2022, comporte un programme d'actions pour accompagner au quotidien nos concitoyens les plus fragiles, les plus démunis. Oui, nous répondrons avec réalisme, conviction et imagination à ce défi de l'accompagnement du vieillissement des seniors dans notre ville, grâce à une offre de services variée. (*Dispositif MONALISA, MARPA, Epicerie Solidaire*).

Sainte-Anne doit être une ville accessible, solidaire et citoyenne, une ville respectueuse de ses administrés les plus défavorisés et de ses aînés, une ville qui cultive le vivre ensemble, le vivre mieux, le bien vieillir !

Je remercie à la fois tout le personnel du CCAS pour son engagement quotidien aux côtés des Saintannais.

Je remercie tous ceux et toutes celles qui par leurs décisions ou collaboration, contribueront à rétablir ces liens solidaires, ces repères indispensables, témoignant ainsi de notre volonté d'agir tous en faveur du lien social et d'un vivre ensemble harmonieux et serein.

Lydia COURIOL
La Conseillère Départementale
Vice-présidente, du CCAS



• MOT DU DIRECTEUR DU CCAS

L'équipe municipale issue des élections de mars 2014 a décliné son projet de campagne en projet politique pour la durée du mandat. Ce projet politique permet à l'ensemble des services de la Ville ainsi qu'au CCAS de s'appuyer sur ces orientations pour définir leurs propres axes de travail.

C'est dans cette démarche, et dans l'esprit de la loi 2002-02 qui place l'utilisateur au cœur des dispositifs, que le projet social 2018-2022 du CCAS a été élaboré. Il nous faut organiser la réponse à l'utilisateur en fonction de ses besoins et ses pratiques. Ma mission de directeur du CCAS est de proposer une organisation institutionnelle qui dans un contexte économique contraint, maintient les services de proximité, et le lien social.

Dans une période marquée par les évolutions et les mutations territoriales, nous ressentons le besoins de prendre le temps de la

réflexion sur le rôle et la place du CCAS de Sainte-Anne dans l'environnement partenarial. C'est dans ce cadre que notre projet social prend tout son sens.

A ce titre, je sais que nous pouvons compter sur la solide expérience et l'engagement au service des plus vulnérables, des hommes et des femmes qui travaillent au CCAS, et qui représentent sa première ressource.

Guy-Antoine SUZANON

Le Directeur du CCAS



VISITE GUIDÉE AU SEIN DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, OUTIL MAJEUR DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION SOCIALE SUR LE TERRITOIRE

Interview de Guy-Antoine Suzanon Directeur du CCAS

C'est par le biais du CCAS que se mettent en œuvre les principales actions de solidarité des communes. Si presque tout le monde a entendu parler du CCAS, on ne sait pas toujours comment il fonctionne ni jusqu'où s'étend le cadre de son action. Guy-Antoine Suzanon, Directeur du CCAS de la ville de Sainte-Anne propose au tout-public de faire connaissance avec le CCAS.

D'où proviennent les CCAS ?

G-A S : Historiquement, les CCAS trouvent leur origine dans les bureaux de bienveillance, institués en 1796 et les bureaux d'assistance, rendus obligatoires dans chaque commune par la loi du 15 Juillet 1883. En 1953 vinrent les bureaux d'aide sociale.

Et à Sainte-Anne, à quand remonte la création du CCAS ?

G-A S : Les archives de la Mairie, datant de 1950, ne permettent pas de remonter à l'époque des « Bureaux des Pauvres ». Néanmoins, le registre de l'époque fait état de la présence d'un « Bureau de bienfaisance et de l'assistance publique » mis en place par une délibération N° 54 datée 16 Décembre 1953. Six ans plus tard une lettre préfectorale N° 2.351/AC du 3 Aout 1959 invitait le conseil municipal, à délibérer sur le Bureau d'Aide Sociale (BAS) qui prit le nom de CCAS en 1978 et sera consacré légalement par la loi de 1986.

Le CCAS est-il un service municipal ?

G-A S : Non. Il s'agit d'un établissement public administratif (EPA) communal, distinct juridiquement, des services de la ville mais s'appuyant sur leurs compétences logistiques afin de fournir un service de meilleure qualité. Son organisation et son fonctionnement sont régis par les articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles. Un règlement intérieur complète ces textes. C'est l'outil privilégié de la commune en matière d'action sociale. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Comment fonctionne le CCAS de Sainte-Anne ?

G-A S : Il est administré par un Conseil d'Administration, présidé par le Maire Christian BAPTISTE, composé de 11 membres : Le Président de droit (le Maire), 5 membres élus par le Conseil Municipal au scrutin de liste à la proportionnelle, 5 membres nommés au choix par le Maire parmi des représentants des associations ou des personnes qualifiées participant aux actions de prévention, d'animation ou de développement social.

Quel est le statut du personnel du CCAS ?

G-A S : Sept agents composent le personnel du CCAS, lesquels sont soumis aux mêmes conditions de travail, de rémunérations et aux mêmes droits et obligations que les personnels de la ville.

Comment fonctionne le budget du CCAS ?

G-A S : Le C.C.A.S. reçoit de la ville une subvention annuelle de fonctionnement conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles qui, malgré la baisse des dotations étatiques a été en 2017, d'environ 137 000 euros.

Concrètement, quelles sont les missions d'un CCAS ?

G-A S : D'une manière générale, les CCAS animent une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées et se mobilisent dans les principaux champs suivants : lutte contre l'exclusion (*en particulier, aide alimentaire*), services d'aide à domicile, prévention et animation pour les personnes âgées, gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, petite enfance. Ils participent à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (*aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...*) et les transmettent aux autorités décisionnelles compétentes et interviennent également dans l'aide sociale facultative (*secours d'urgence, prêts sans intérêt, colis alimentaires...*). Ils peuvent être délégués de compétences sociales globales sur le territoire communal par convention avec le Conseil Départemental.

Quelles missions sont confiées au CCAS de Sainte-Anne par son conseil d'administration ?

G-A S : Il s'agit de l'instruction des aides sociales légales, des élections de domicile, de l'aide sociale facultative, de la distribution de denrées alimentaires, de l'octroi du Microcrédit Social, de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA dans le cadre d'une convention avec le Conseil Départemental, du logement social, du service de portage de repas à domicile, de l'accompagnement solidaire des familles en difficulté (*aides habitat, accès à l'énergie, aide aux funérailles, aides aux étudiants, aide à la formation...*) ainsi que la mise en œuvre d'actions d'animation et de prévention en direction des aînés.

Quels sont les chiffres de l'action du CCAS ?

G-A S : Au cours de l'année 2017, 8 180 personnes se sont adressées au CCAS pour obtenir une écoute ou un accompagnement social, 83 478,76 € d'aides facultatives ont été octroyées dont 39 945,00 € concernent le portage de repas. En partenariat avec le Crédit Agricole,

104 dossiers de demandes de micro crédit ont été traités dont 68 ont été acceptés pour un montant total de 197 300,00 €. 109 colis d'urgence ont été servis pour un montant de 13 933,35 € et 76 demandes de logement social ont été traitées et 58 acceptées.

Qu'en est-il de l'animation sociale sur le territoire ?

G-A S : En 2017, 15 actions en partenariat avec les associations et les partenaires ont pu être réalisées dans des différents lieux sur le territoire de Sainte-Anne. Ces dernières ont été bien perçues par la population et ont été des succès sur les plans relationnels et organisationnels. Elles ont en cela répondu à l'objectif premier qui était de rompre l'isolement des enfants de parents en grande difficulté mais également celui

de nos aînés et plus généralement des personnes rencontrant des difficultés sociales et éloignées de l'emploi.

Pourquoi un projet social ?

G-A S : Ce projet résulte d'une demande politique forte, s'appuyant pour cela sur les résultats de l'enquête réalisée auprès des administrés. Ce projet tel qu'il est conçu permettra à l'équipe municipale de préciser sa définition de la politique sociale communale et d'exprimer la volonté et la motivation de tous (*élus, administrateurs, encadrement et professionnels du CCAS*) quant à la nécessité de se mobiliser, d'agir et d'innover, y compris en prenant des risques, pour lutter contre les précarités économiques et relationnelles.

PROJET DE PÔLE MULTI-ACCUEIL

Projet destiné à améliorer l'accès aux droits et aux services de la population tout en fédérant les acteurs du territoire.

C'est dans l'esprit de la loi 2002-02 qui place l'utilisateur au cœur des dispositifs que ce projet social du CCAS a été élaboré. Il doit répondre au diagnostic de l'équipe municipale et permettre d'organiser la réponse à l'utilisateur en fonction de ses besoins et ses pratiques en faisant de lui un acteur de son parcours. Motivé par des objectifs fondamentaux tels que l'amélioration de la vie quotidienne des usagers et le développement du concept du vivre et du faire ensemble, il propose une nouvelle organisation et un plan d'action stratégique.

En vue d'améliorer la vie quotidienne des usagers, ce projet s'axera sur le développement des accueils sociaux de proximité car cette volonté d'améliorer la vie quotidienne des Saintannais est au cœur de la réflexion engagée depuis plus d'un an avec les élus et le Conseil d'Administration du CCAS. Pour aller plus loin en faveur du vivre et du faire ensemble, le projet social 2018-2022 s'est donné pour ambition de relever un défi : impliquer le plus grand nombre d'acteurs autour de cette démarche (*élus et service de la ville, administrateurs et professionnels du CCAS, partenaires des associations et institutions*). La structure qui en résultera abritera, le CCAS (*Centre Communal d'Action Sociale*) le PAD (*point d'accès au droit*), un PAS (*point d'accès à la santé*) le CLIC (*Centre local d'information et de coordination*) le 3SJ (*Service de Soutien Social Aux Jeunes*) une Plateforme Multi-partenariale et

Pluridisciplinaire, les Bureaux d'Accueil des Partenaires institutionnels et Privés. Elle contiendra également, une cellule Prospective chargée des études et projets (*convention MONALISA*), une Epicerie sociale solidaire, et une MARPA (*Maison Accueil Rurale pour Personnes Agées*).

Le plan d'action stratégique mis en évidence par un état des lieux mettra en lumière les grands enjeux de la politique de solidarité de la ville auxquels le schéma 2018-2022 entend apporter des réponses. Les sept grands enjeux de la politique municipale de solidarité sont les suivants : Garantir un accueil de proximité, aller vers les Saintannais les plus fragiles, favoriser le bien vieillir à domicile, construire avec les personnes des parcours de vie dans une dynamique personnelle, faciliter l'accès aux droits aux soins, favoriser la participation citoyenne et impulser une cohérence de l'action sociale sur le territoire de la CARL. Ils conduiront à la naissance d'un vrai outil de développement social permettant de proposer une offre de service adaptée à la population en s'appuyant sur une démarche de prospective et de management par projet.

Appelé « projet d'établissement pour la création d'un Pôle Multi Accueil Social », il comporte un programme d'actions pluriannuelles très concrètes pour accompagner au mieux le quotidien de nos compatriotes Saintannais les plus fragiles.

ZOOM SUR LE MICRO CRÉDIT SOCIAL

La Ville de Sainte-Anne, au travers du CCAS, a constaté que le besoin de renforcement de la prévention en matière d'endettement des publics les plus fragiles financièrement devient une priorité incontournable des politiques de solidarité. Ces publics n'ayant pas accès au crédit ont souvent recours à des moyens de financements trop coûteux. Le CCAS entend favoriser le développement du microcrédit personnel comme vecteur d'insertion bancaire, économique et comme outil de lutte contre l'exclusion financière. De ce fait, le 21 octobre 2015, M. le Maire, Christian BAPTISTE, Président du CCAS, a signé une convention avec l'AFD (*Agence Française de Développement*) et la Banque « *Crédit-Agricole* » pour la mise en place de ce dispositif au sein de notre commune. Cet article propose de bien en appréhender le fonctionnement.

Le microcrédit personnel est destiné aux personnes exclues du système bancaire classique, du fait de leurs revenus trop faibles ou de la fragilité de leur situation professionnelle. Il a généralement pour objet l'acquisition de biens ou services permettant d'améliorer la situation de l'emprunteur à travers un projet personnel. Il est différent du microcrédit professionnel qui est accordé pour créer ou

développer une activité professionnelle. Il n'y a pas de conditions de revenus définies ni de limite d'âge, mais il est nécessaire d'avoir un projet personnel, visant à une insertion sociale ou professionnelle.

Le microcrédit personnel est par exemple fréquemment utilisé pour l'achat ou la réparation d'un véhicule, nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle mais peut être utilisé dans plusieurs autres cas, notamment pour financer une formation professionnelle, un permis de conduire, des soins de santé mal remboursés ou l'accès à un logement, frais de santé, d'avocat, d'obsèques, habillement, dégâts matériels... Le microcrédit social n'est pas destiné à combler un découvert ou à racheter des dettes. Il s'agit d'un prêt bancaire qui peut aller de 500 à 3 000 € en fonction du projet et de la capacité de remboursement. Sa durée va de 12 à 48 mois pour un taux d'intérêt fixe de 4%. Il n'y a pas de frais de dossier et aucune caution n'est exigée. D'autre part, l'assurance est facultative.

Pour toute demande, s'adresser au CCAS de la ville. Contact : CCAS de Sainte-Anne – 08, rue Alex Couriol – 97 180 Sainte-Anne - Tel. : 0590 82 10 60 – Fax : 0590 84 87 96

LE LOGEMENT UN ÉLÉMENT IMPORTANT DE LA POLITIQUE DES SOLIDARITÉS

A Sainte-Anne, la Commission d'attribution des logements sociaux s'occupe tout particulièrement des relations avec les bailleurs sociaux. La Vice-présidence de cette commission a été confiée à Georges Nardin, conseiller municipal. Un service logement a été créé en 2016 au sein du CCAS, car pour la collectivité, le droit au logement représente une priorité. L'attribution de logements sociaux participe à la mise en œuvre du droit au logement pour les personnes aux ressources modestes et les personnes défavorisées. Elle doit tenir compte de la diversité de la demande, favoriser l'égalité des chances des demandeurs ainsi que la mixité sociale des quartiers et des villes. Les collectivités territoriales et les bailleurs sociaux participent, chacun en ce qui les concerne, à la réalisation de ces objectifs. L'État veille au respect des règles d'attribution de ces logements. Les organismes d'habitations à loyer modéré attribuent les logements aux personnes physiques de nationalité française et aux personnes physiques

de nationalité étrangère en situation régulière sur le territoire français. Le montant des ressources des attributaires ne doit pas excéder celui d'un barème tenant compte du nombre de personnes vivant au foyer. Le maire de la commune où sont situés les logements à attribuer, ou son représentant, est membre de droit des commissions d'attribution. Il dispose d'une voix prépondérante en cas d'égalité des voix et pour favoriser la transparence des attributions, chaque demande de logement social fait l'objet d'un enregistrement départemental unique.



LE SERVICE CIVIQUE A L'ÉPREUVE DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL



Dans le cadre du Service Civique, la ville de Sainte-Anne a mis en place un programme pour les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent s'engager dans une mission d'intérêt général et a fait le choix, de mettre l'accent sur la valorisation du patrimoine culturel immatériel.

Ainsi, comme en 2017, 20 jeunes ont été engagés pour une durée de 9 mois à compter du mois de décembre, pour contribuer à collecter et valoriser le patrimoine culturel immatériel de Sainte-Anne.

L'UNESCO définit ainsi le patrimoine culturel immatériel dans la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée le 17 octobre 2013, comme « (...) Les pratiques, représentations, expressions, connaissances, savoir-faire - ainsi que les instruments, objet, artefacts et espaces culturels qui leurs sont associés (...) ».

Collecter le patrimoine culturel immatériel de la ville, c'est donc contribuer à la transmission de savoirs et de processus ancestraux, mais aussi parfois récents mais adoptés dans les pratiques culturelles des habitants de notre territoire, afin qu'elles traversent les temps et les âges. Permettre à des jeunes de participer à cette collecte, c'est aussi favoriser l'exercice concret de l'échange intergénérationnel et la survivance des valeurs portées par nos aînés, dans une société guadeloupéenne de l'oralité, où les réseaux sociaux ont eu tendance à cloisonner les générations au lieu de les rassembler.

Ainsi, comme cela a pu l'être lors de la première année, les jeunes du service civique iront à la rencontre des aînés des quartiers pour collecter leurs mémoires de vie de leur quartier, les pratiques, leur expertise d'usage, les « *mès é labitid* », pour les valoriser et contribuer à la protection de cette richesse.

Par ailleurs, afin de contribuer à promouvoir la destination Sainte-Anne, les jeunes en service civique participent, aux côtés des guides de l'Office Intercommunal du Tourisme de la Riviera du Levant, à la valorisation du patrimoine immatériel de la ville durant la très haute saison touristique.



PERCUSSION ART, UNE ASSOCIATION QUI S'INVESTIT EN FAVEUR DE L'INSERTION SOCIALE PAR L'ART



Depuis 18 ans l'association Percussion Art présidée par Claude Vamur, ex batteur du groupe Kassav, anime des activités en direction des jeunes des quartiers populaires de l'Est Parisien. Ces activités se sont développées autour de l'idée que la musique est un puissant vecteur d'insertion sociale et d'intégration pour des jeunes en rupture avec le système scolaire et, ou, avec leur sphère familiale, et qui vivent une situation d'enclavement dans leur quartier.

Aujourd'hui, Percussion Art œuvre également sur le territoire guadeloupéen et poursuit toujours les mêmes objectifs : tisser du lien social dans les quartiers, lutter contre l'exclusion sociale et tout cela par le biais de la pratique de la percussion. Aussi, depuis Janvier 2018 l'association Percussion Art propose des ateliers de batterie et de percussions aux jeunes adolescents habitants l'agglomération « *La Riviera du Levant* » en Guadeloupe (*Gosier- Sainte Anne- Saint François- Désirade*) dont les familles sont à faibles ressources. Sur des objectifs partagés Percussion Art anime ses activités d'ateliers de formation musicale en partenariat avec les associations « *Les amis de la résidence Acacias* », le FADDOM, et l'AMAF.

ACTUALITES

LA VILLE OBTIENT LA 3^{ÈME} PLACE AUX TROPHÉES DES OUTRE-MER DURABLES



Mardi 12 mars 2019, la ville de Sainte-Anne a reçu à l'Assemblée nationale le 3^{ème} prix du concours les « *Outre-mer durables* » pour son projet de protection et de valorisation de la plage du bourg. Organisé depuis 2011 par l'association Les Eco Maires, ce concours a pour objectif de mettre en lumière les initiatives exemplaires des collectivités

ultramarines en matière de politique environnementale et de Développement durable. Cette plage qui contribue au rayonnement

touristique de la Caraïbe fait malheureusement face à l'érosion de son littoral, au recul de son trait de côte, à la détérioration de sa barrière de corail ainsi qu'à la dégradation du front urbain en raison d'une urbanisation non maîtrisée et incohérente. Il s'agit donc de ralentir l'érosion grâce à un ré ensablement stabilisé par une restauration végétale qui permettra de retrouver les essences endémiques des plages de Guadeloupe. Dans un second temps, une restauration marine permettra de retrouver une biodiversité et de limiter l'impact de la houle sur le sable. Pour finir un aménagement adapté viendra pérenniser cette reconstruction et mettre en valeur le front de mer en tant qu'espace également balnéaire.

LANCEMENT DU CONCOURS D'ÉCRITURE DE POÉSIE « POÉTIK LOKANS »

La Ville de Sainte-Anne organise la 1^{ère} édition du concours d'écriture de poésie « *Poétik Lokans* » et invite le public à écrire des textes poétiques autour de la thématique de « *La beauté* ». Les textes devront être en créole et la remise des prix se fera au mois d'octobre.

Le concours sera parrainé par Didyer Manette des Editions Nèg mawon. Les poèmes primés seront publiés sur le site de la ville.

Le règlement de participation et la fiche d'inscription

sont disponibles depuis le 1^{er} février 2019 à la bibliothèque Multimédia de la ville de Sainte-Anne et peuvent également être téléchargés sur le site de la ville www.ville-sainteanne.fr ou être demandé par mail : mediatheque@ville-sainteanne.fr / service.culturel@ville-sainteanne.fr

Renseignements : Pôle animation 0690 76 32 48 / Direction des affaires culturelles 0590 85 19 20 / Bibliothèque Multimédia 0590 68 63 80



FOCUS SUR LES RENCONTRES DÉCODEURS CITOYENS ET LES DÉCODEURS CITOYENS NUMÉRIQUES

Afin de rendre plus facile l'exercice de la démocratie participative, la ville de Sainte-Anne a mis en place son projet « *Décodeurs citoyens* ». En effet, dans ce monde où les « *intox* » et les « *fakes news* » sont devenus monnaie courante, il importe afin de rendre plus efficace la collaboration efficace entre les citoyens et la municipalité, que tous les moyens soient mis en œuvre pour dispenser une information fiable, vérifiée et motivée. C'est donc ainsi qu'un programme de rencontres a été initié afin de se pencher sur des problématiques précises et de les expliciter. Le PLU, la problématique de l'eau, le travail en mode projet de même que la présentation du bilan intermédiaire de la mandature

sont autant de thématiques parmi d'autres ayant été abordées. En ce qui concerne les décodeurs citoyens numériques, la veille exercée par les gestionnaires des réseaux sociaux de la ville de même que les remontées émanant des élus et des services en contact avec la population permettent d'avoir une idée des problématiques qui occupent et interpellent les administrés. Par le biais des décodeurs citoyens numériques qui sont postés sur le site de la ville, sur la page Facebook et diffusés par le biais de Whatsapp, le maire de la ville répond directement et très simplement à ses concitoyens.

Dernières réunions « Décodeurs citoyen » :

- Vendredi 22 mai 2019 – **Préau de l'école de Chateaubrun - 18 h - Thème : Construction de l'école de Chateaubrun**
- Vendredi 28 mai - 18 h – **Centre de ressources de Douville (ex cyberbase) - Thème : Érosion des plages (problématique des cocotiers)**
- Mercredi 25 juin - 18 h – **Réfectoire de Valette -Thème : Rénovation urbaine (présentation du projet URBIS)**

L'APPLICATION « MY SAINTE-ANNE », UN OUTIL IMPORTANT DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Après une présence appuyée sur les réseaux sociaux, la ville de Sainte-Anne, consciente des évolutions des pratiques et des modes de fonctionnement sociétaux, a souhaité poursuivre son avancée vers le numérique et les technologies innovantes, en se dotant de cet outil facilitateur pour l'exercice de la démocratie participative.

Avec **My Sainte-Anne**, il est dorénavant possible pour l'utilisateur, le visiteur ou le touriste d'être au courant de l'actualité de la ville, de connaître les numéros des services d'urgence, d'accéder à l'annuaire des services de la ville, de signaler un problème technique, de connaître l'agenda des manifestations, de s'informer sur les sites touristiques de même que sur les offres en matière d'hôtellerie, de restauration et autres, de répondre à un sondage proposé par la ville ou encore d'avoir accès à des offres d'emploi et tout cela à partir de son téléphone Smartphone/tablette sur Android.

Renseignements : communication@ville-sainteanne.fr



RÉNOVATION DE L'ÉGLISE DU BOURG

Depuis janvier 2019, l'église du bourg de Sainte-Anne est en travaux. Ces travaux sont rendus nécessaires en raison de la désagrégation du béton du clocher, lequel fait montre d'un départ de matériaux et inspire des inquiétudes quant à la tenue de l'ensemble notamment en cas de séisme. Il s'agit de le démolir et de le reconstruire en créant une nouvelle structure métallique pour ensuite réinstaller les cloches enlevées par sécurité en 2013. Cette situation génère cependant des

inconvénients et notamment concernant la poursuite des activités de culte de l'église qui est donc, par arrêté municipal, temporairement fermée et cela pour des raisons évidentes de sécurité.

La réouverture des locaux au public interviendra par arrêté municipal après mise en conformité.

• Rétrospective photo

RETOUR EN IMAGE SUR LES RÉUNIONS « DÉCODEURS CITOYENS »



AU FIL DES TRAVAUX : ÉCOLES – ÉGLISE – CENTRE CULTUREL – ROUTES

Vallette



Route Saragotte



Route Agneau



Église



An blan dé zîé



Ville de Sainte-Anne propose
UN ATELIER DE PRISE EN MAIN DES SMARTPHONES

Pour communiquer avec vos enfants et vos petits enfants par Skype, Facetime, WhatsApp, ...
Pour utiliser au maximum le potentiel de votre smartphone
Pour surfer sur le net, acheter en ligne ou jouer en réseau (jeux vidéo, puzzle...)
INSCRIVEZ-VOUS A CET ATELIER !



TOUS LES 1^{ERS} JEUDIS DU MOIS à partir du 07 février 2019 - de 15h à 16h
Salle polyvalente de la Bibliothèque Multimédia
Place Schaeffer - 97180 Sainte-Anne
Informations et inscriptions au 0590 68 83 89

Culture dans la ville, le programme d'animation culturelle de la ville de Sainte-Anne, fait peau neuve et est rejoint depuis le mois d'avril par "Sport dans la ville", programme d'animation sportive de la ville de Sainte-Anne



Directeur de publication : Christian Baptiste
Responsables de la rédaction : Marie-Chantal Francillette - Valérie Hugues
Rédaction : Lydia Couriol - Guy-Antoine Suzanon - Georges Nardin - Yann Céranon - David Delver - Marie-Chantal Francillette

Crédit photo : Vydian lamie
Conception : Ville de sainte-Anne
Réalisation et impression : Comiles
Publicité : J. C. Millot

Marie-Chantal Francillette
Directrice du Pôle animation et (*par intérim*) de la communication externe et la relation presse
Ville de Sainte-Anne
0690 76 32 48



PIÈCES DÉTACHÉES
AUTO - MOTO - VÉLO

Lundi au Vendredi 8h-13h et 14h-17h30 - Samedi 8h-13h

203 bd. Hégésippe Ibéné - 97180 Sainte Anne

☎ **05 90 88 07 67** - Fax : 05 90 85 35 45 - Mail : jacob.mary@wanadoo.fr